



2ème Rencontre

Référents Etablissement Education Inclusive

2nd degré



Au Programme



A

Accueil Institutionnel



B

Quelques nouvelles depuis notre dernière
rencontre



C

Acronymes et sigles pour l'Education
Inclusive



D

Différencier les difficultés et leurs
accompagnements respectifs



E

Temps d'échanges, de partages et
de mutualisations



Enseignement Catholique de l'Essonne



Depuis notre dernière rencontre...



Enseignement Catholique de l'Essonne



Depuis notre dernière

rencontre...

Besoins, freins, questions...

- Différencier les difficultés scolaires, du trouble et du handicap,
- Mettre en commun des outils,
- Créer un réseau pour échanger des pistes de travail,
- Etre accompagné pour les procédures et les mises en œuvre des différents plans,
- Travailler auprès des professeurs,
- Comment évaluer ?
- Comment faire les aménagements dans les classes,
- Est-il possible de bénéficier de formations pour la sensibilisation aux différences ?
- Quels processus pour un PAP ?
- Comment faire accepter les PAP au niveau des équipes?
- Pourquoi les PAP sont parfois refusés ?
- Les PPRE au collège et au lycée : il faut mutualiser.
- Comment aider les enseignants à s'armer face à des élèves EIP, TED, TDAH ?
- Manque de moyens humains. Le nouveau statut AESH permettra-t-il de couvrir tous les besoins ?
- Mettre de l'ordre dans toutes les appellations.

Enseignement Catholique de l'Essonne



Ce sont les éléments exprimés lors de la 1^{ère} rencontre.

Depuis notre dernière
rencontre...



Besoins, freins, questions...

- **Différencier les difficultés scolaires, du trouble et du handicap,**
- **Mettre en commun des outils,**
- **Créer un réseau pour échanger des pistes de travail,**
- Etre accompagné pour les procédures et les mises en œuvre des différents plans,
- Travailler auprès des professeurs,
- Comment évaluer ?
- Comment faire les aménagements dans les classes,
- Est-il possible de bénéficier de formations pour la sensibilisation aux différences ?
- **Quels processus pour un PAP ?**
- **Comment faire accepter les PAP au niveau des équipes?**
- **Pourquoi les PAP sont parfois refusés ?**
- Les PPRE au collège et au lycée : il faut mutualiser.
- Comment aider les enseignants à s'armer face à des élèves EIP, TED, TDAH ?
- Manque de moyens humains. Le nouveau statut AESH permettra-t-il de couvrir tous les besoins ?
- **Mettre de l'ordre dans toutes les appellations.**

Enseignement Catholique de l'Essonne



Nous nous sommes appuyés sur ces retours pour bâtir l'ordre du jour:

- Mettre de l'ordre dans toutes les appellations,
- Différencier difficultés scolaires, troubles et handicap, ainsi que les plans d'accompagnement.
- Temps d'échanges, de partage et de mutualisation.



L'espace réservé a été créé sur le site



Les acronymes et les sigles pour l'Education Inclusive

(Quelques exemples)



Enseignement Catholique de l'Essonne



Le document complet est dans l'espace réservé.



PPRE	Programme Personnalisé de Réussite Educative	Le PPRE concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement. Il prend la forme d'un document qui permet de formaliser et de coordonner les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe par son ou ses enseignants, aux aides spécialisées ou complémentaires. <i>Lire sur sitEcoles</i> <i>PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative),</i> <i>Ecrire un PPRE, une galère ?</i>	<i>Circulaire n°2006-138</i> <i>du 25-8-2006</i>
-------------	---	--	---





PAP	Plan d'Accompagne- ment Personnalisé	Le plan d'accompagnement personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique. Le plan d'accompagnement personnalisé est un document normalisé qui définit les aménagements et adaptations pédagogiques dont bénéficie l'élève. Il est rédigé sur la base d'un modèle national. Il est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements déjà mis en place et de les faire évoluer en même temps que la scolarité de l'élève et les enseignements suivis. C'est un document écrit qui vise à répondre aux difficultés scolaires de l'élève. C'est aussi un outil de suivi, organisé en fonction des cycles de la maternelle au lycée, afin d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations. <u>Lire sur sitEcoles</u> <u>Plan d'accompagnement personnalisé (PAP)</u>	Circulaire n° 2015-016 du 22 janvier 2015
------------	---	---	--



PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation	Le PPS concerne tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap telle qu'elle est posée dans l'article 2 de la loi de 2005 : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » et pour lesquels la MDPH s'est prononcée sur la situation de handicap. C'est la feuille de route du parcours de scolarisation de l'enfant en situation de handicap. Il « détermine et coordonne » les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins de l'élève. C'est un outil de suivi qui court sur la totalité du parcours de scolarisation et fait l'objet d'un suivi annuel par l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS). Il est révisable au moins à chaque changement de cycle et à chaque fois que la situation de l'élève le nécessite. <u>Lire sur sitEcoles</u> PPS (projet personnalisé de scolarisation)	Le PPS est défini à l'article D. 351-5 du code de l'éducation BO n°30 du 25 août 2016 Scolarisation et handicap - la circulaire du 17 août 2016
-------------------	---	---	---

Enseignement Catholique de l'Essonne





Les élèves à besoins éducatifs particuliers



Enseignement Catholique de l'Essonne

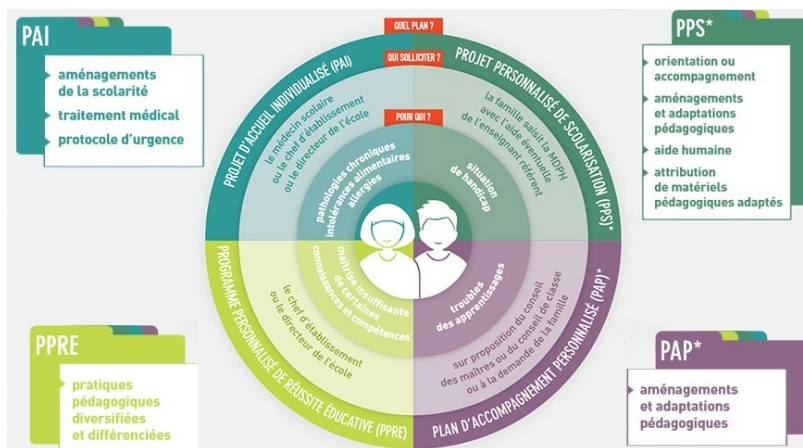


Éléments de compréhension

Points de repère



Quel plan pour qui ?

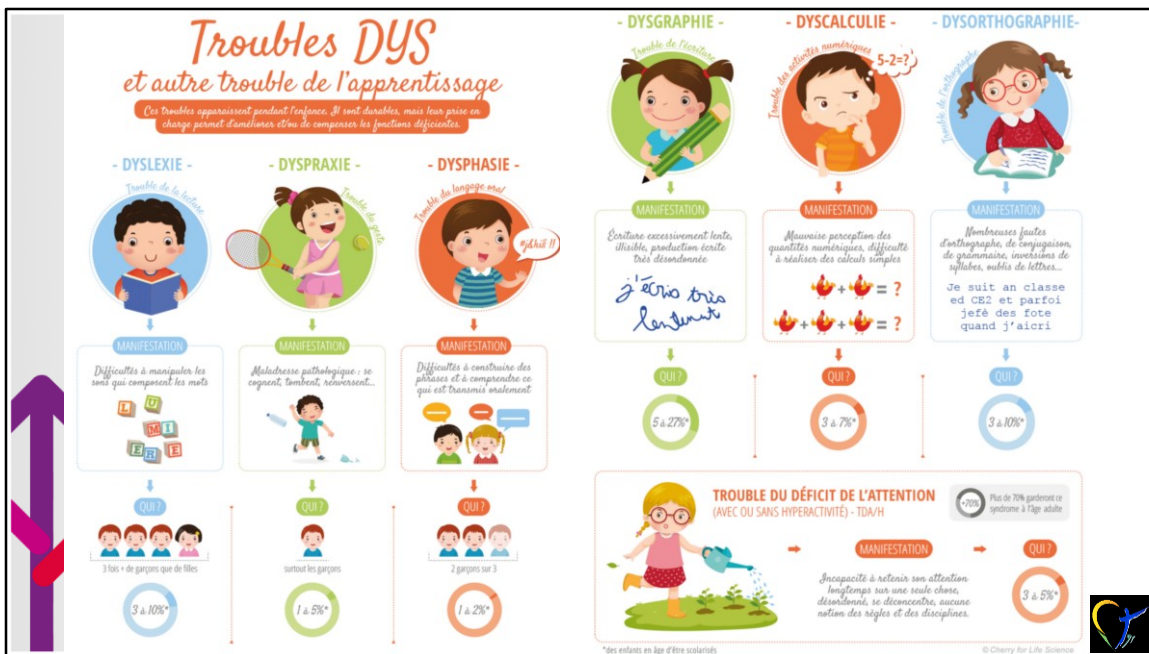


Enseignement Catholique de l'Essonne

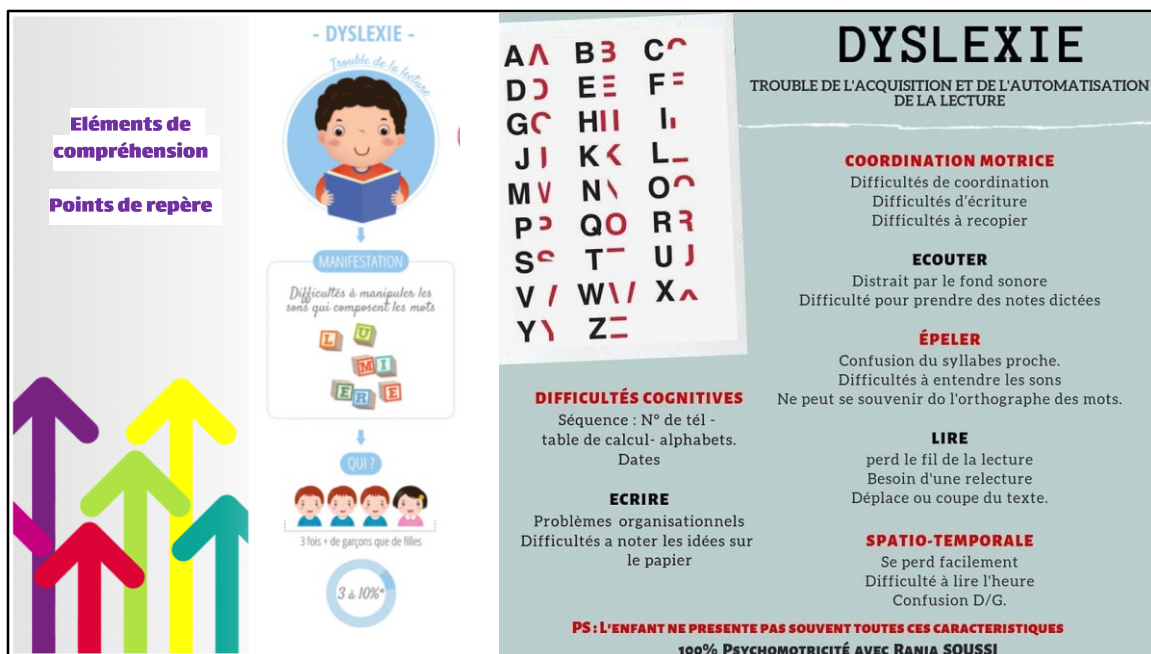




Document dans la pochette.



Document dans la pochette



Document dans la pochette

Eléments de compréhension

Points de repère



- DYSPRAXIE -



↓

MANIFESTATION

Maladresse pathologique : se cogner, tomber, renverser...



↓

QUI ?



sur tout les garçons

1 à 5%*



DYSPRAXIE

TROUBLE DE LA CONCEPTION, DE LA PROGRAMMATION ET DE RÉALISATION DES GESTES

ORGANISATION

Des difficultés à suivre un planning
Ne colorie pas sans dépasser la ligne

MOTRICITÉ GLOBALE

Difficultés physique : S'habiller, manger, et de coordination : Sauter, Courir, sport

MOTRICITÉ FINE

Difficulté au niveau de l'écriture; le maintien d'un stylo/ Espace ment.

Difficultés de manipulation : Boutons, équipements scolaires, lacer ses chaussures.

CONCENTRATION

Courte durée de concentration
Facilement distrait
Mémoire réduite

COMMUNICATION

Possibilité de lexique pauvre
Mots embrouillés.

EN CLASSE

Souvent perturbés par les fonds sonores
Difficultés à recopier du tableau sur le cahier
Capacité d'écoute limitée
Difficultés à noter les idées sur le papier

PS : L'ENFANT NE PRÉSENTE PAS FORCÉMENT TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES

100% PSYCHOMOTRICITÉ AVEC RANIA SOUSSI

Document dans la pochette

Eléments de compréhension

Points de repère



- DYSPHASIE -

Trouble du langage oral



↓

MANIFESTATION

Difficultés à construire des phrases et à comprendre ce qui est transmis oralement



↓

QUI ?



2 garçons sur 3



DYSPHASIE

TROUBLE DE L'ACQUISITION ET DE L'AUTOMATISATION DU LANGAGE ORALE

LA COMPRÉHENSION

La compréhension du vocabulaire est restreinte

Difficultés à comprendre les consignes longs et complexes

Les mots abstraits sont difficiles à comprendre et à acquérir

EXPRESSION

Difficultés à trouver le mot exacte

Trouble d'accès lexical : (lent pour formuler ses idées)

Difficultés à définir une idée verbalement

NOTIONS TEMPORELLES/SPATIAUX

Ne comprend et ne différencie pas entre chaque notion spatiale ou temporelle

TOUJOURS EN HÉSITATION

UN MANQUE DE CONFIANCE EN SOI.

PS : L'ENFANT NE PRÉSENTE PAS FORCEMENT TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES

100% PSYCHOMETRICITÉ AVEC RANIA SOUSSI



Document dans la pochette

Eléments de compréhension

Points de repère

DYSGRAPHIE

TROUBLE DE L'ACQUISITION ET DE L'AUTOMATISATION DU GESTE GRAPHIQUE.

ORGANISATION

- Demande du temps à planifier visuellement
- Demande du temps pour une lecture approfondie

MOTRICITÉ FINE

- Difficultés d'écriture (forme, espace, dimension)
- Difficultés de manipulation (utilisation du matériel, tenir le stylo)

CONCENTRATION

- Difficultés à penser aux mots à écrire
- Fatigabilité à l'écriture

EN CLASSE

- Bénéficie d'une technologie d'assistance ou autres méthodes d'enregistrement (vocale)
- Accorder du temps supplémentaire pour écrire

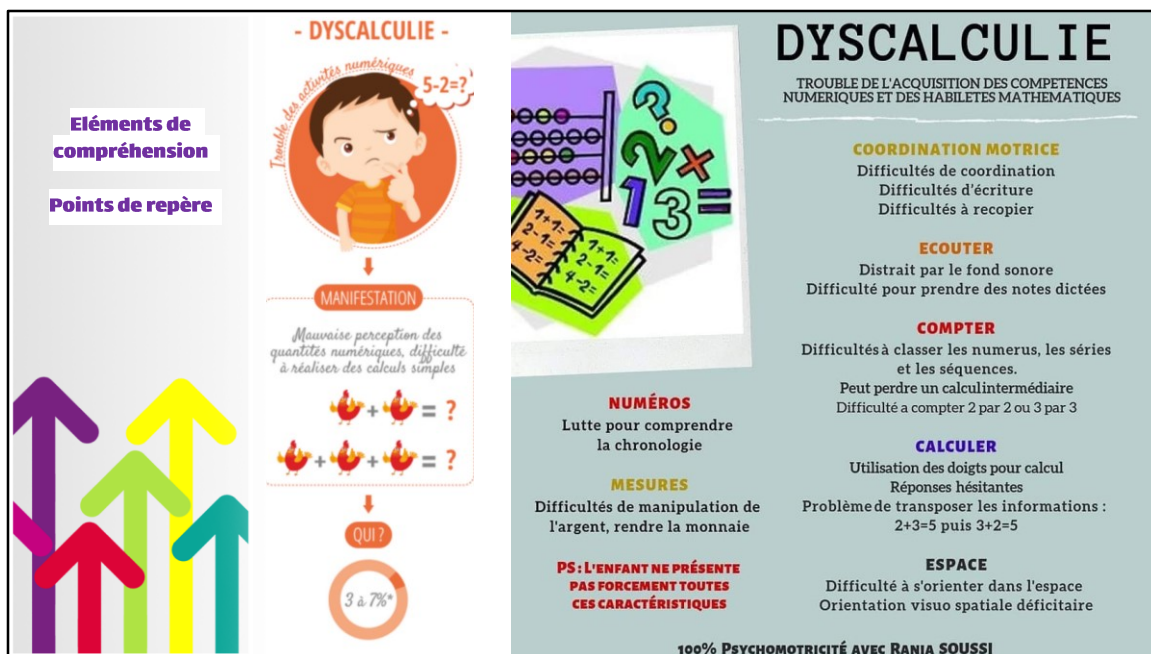
ECRITURE

- Une absence de précision à l'écrit,
- Une écriture illisible

PS: L'ENFANT NE PRÉSENTE PAS FORCEMENT TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES

100% PSYCHOMOTRICITÉ AVEC BANIA SOUSSI

Document dans la pochette



Document dans la pochette

**Éléments de
compréhension**

Points de repère



Enseignement Catholique de l'Essonne



Document dans la pochette

Positionnement



Enseignement Catholique de l'Essonne



Chacun est-il au clair dans les missions qui lui sont confiées?
Toutes les missions sont-elles couvertes? Certaines sont-elles confiées à d'autres collègues au sein de l'établissement?



Enseignement Catholique de l'Essonne

Janvier 2021

Référent Etablissement Education Inclusive

2ND DEGRE

Positionnement



Au sein de l'établissement, qui est en charge de... ?

Volet administratif			Volet d'accompagnement pédagogique			Volet ressources		
Montage du dossier administratifs :	Référent	Qui ?	Accompagnement des enseignants, pour	Référent	Qui ?		Référent	Qui ?
Rassembler les différentes pièces,			compléter les annexes des PAP, MOPPS,			Participation aux temps d'information et de travail institutionnel à la Direction Diocésaine		
Faire le lien avec la famille,			organiser les aménagements...			Se faire le relais sur le terrain des ressources récoltées au cours de ces rencontres.		
Avec l'enseignant référent si besoin,						Reflexion au meilleur projet pour chaque élève.		
Transmission du dossier aux instances.								
Retour du dossier :								
Solliciter la famille ou l'enseignant référent pour connaître les retours lorsque ce n'est pas notifié directement à l'établissement.								
Respect du calendrier des démarches								
Passage des GEVA-SCO.			Accompagnement à la rédaction du GEVA-SCO					
Organisation des équipes éducatives et ESS : ☛ prise de dates, ☛ contact avec les professionnels...			Participation aux conseils de classe.			Participation aux équipes éducatives et ESS		

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique
 20, rue de Rochebrune - 91220 Brétigny-sur-Orge - Tél. 01 69 88 18 20 - Email : ddec@secretariat@deceti.org

Dans la pochette.
 Petit temps de réflexion individuelle.
 Ce tableau peut être complété.



A qui rendre compte de la mission au sein de l'établissement? Au CE? À un cadre intermédiaire?

Selon quelle fréquence? Quelles modalités?

Quels types d'information rendre compte?

Quelles statistiques?



A partir d'objets de réflexion apportés par les participants.
Modalités selon leur convenance: grand groupe, petit groupe...



Pour suivre ...



Enseignement Catholique de l'Essonne



Prochaine rencontre: une 3^{ème} rencontre dans l'année ?